



# CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

**2019**

**Les 9, 10 et 11 octobre 2019**

**Palais des congrès de Fredericton**



Inscription en ligne : [travailsecuritairenb.ca](http://travailsecuritairenb.ca)

Téléphone : 1 800 999-9775, poste 2223

# DÉTAILS

## LE MERCREDI 9 OCTOBRE

16 h 00 à 20 h 00	Inscription	Rez-de-chaussée
16 h 00 à 20 h 00	Exposition commerciale	Rez-de-chaussée et 2 <sup>e</sup> étage
17 h 00 à 20 h 00	Réception d'accueil	Rez-de-chaussée et 2 <sup>e</sup> étage

## LE JEUDI 10 OCTOBRE

7 h 00 à 10 h 00	Inscription	Rez-de-chaussée
7 h 00 à 15 h 00	Exposition commerciale	Rez-de-chaussée et 2 <sup>e</sup> étage
7 h 15 à 8 h 15	Déjeuner-buffet	Pointe Sainte-Anne B-C-D
8 h 15 à 8 h 30	Pause	Foyer
8 h 30 à 9 h 15	Mot de bienvenue	Pointe Sainte-Anne B-C-D
9 h 15 à 10 h 15	Séance plénière animée par Adam Kreek	Pointe Sainte-Anne B-C-D
10 h 15 à 10 h 30	Pause	Foyer
10 h 30 à 12 h 00	Ateliers du matin	Palais des congrès de Fredericton
12 h 00 à 13 h 00	Dîner-buffet	Pointe Sainte-Anne B-C-D
13 h 15 à 14 h 45	Ateliers de l'après-midi - Section 1	Palais des congrès de Fredericton
14 h 45 à 15 h 00	Pause	Foyer
15 h 00 à 16 h 30	Ateliers de l'après-midi - Section 2	Palais des congrès de Fredericton

## LE VENDREDI 11 OCTOBRE

7 h 00 à 8 h 00	Déjeuner-buffet	Pointe Sainte-Anne B-C-D
8 h 00 à 8 h 15	Pause	Foyer
8 h 15 à 9 h 15	Prix des étoiles de la sécurité	Pointe Sainte-Anne B-C-D
9 h 15 à 9 h 30	Pause	Foyer
9 h 30 à 10 h 55	Ateliers du matin	Palais des congrès de Fredericton
11 h 00 à 12 h 00	Séance plénière animée par Amanda Lindhout	Pointe Sainte-Anne B-C-D

## COMMENCEZ VOTRE JOURNÉE

en faisant une course matinale avec **Adam Kreek**, médaillé d'or olympique.

Inscrivez-vous au bureau d'inscription.

Le jeudi 10 octobre, 6 h 15



# POINTS SAILLANTS

## INSCRIPTION

Inscrivez-vous à la conférence et visitez l'exposition commerciale.

**Le mercredi 9 octobre, 16 h 00 à 20 h 00**

**Le jeudi 10 octobre, 7 h 00 à 10 h 00**

Rez-de-chaussée

## EXPOSITION COMMERCIALE

Visitez l'exposition commerciale le mercredi et le jeudi pour en apprendre au sujet des produits et services de santé et sécurité, ainsi que des services et possibilités de mieux-être.

**Le mercredi 9 octobre, 16 h 00 à 20 h 00**

**Le jeudi 10 octobre, 7 h 00 à 15 h 00**

Rez-de-chaussée et 2<sup>e</sup> étage

## RÉCEPTION D'ACCUEIL

Cette réception informelle représente l'occasion de faire du réseautage avec d'autres délégués. Savourez des plats délicieux et écoutez de la musique dans une atmosphère détendue. Les participants courront la chance de gagner d'excellents prix de présence.

**Le mercredi 9 octobre, 17 h 00 à 20 h 00**

Rez-de-chaussée et 2<sup>e</sup> étage

## PRIX DES ÉTOILES DE LA SÉCURITÉ

Venez vous joindre à vos collègues et amis afin de reconnaître des Néo-Brunswickois qui font de la santé et de la sécurité au travail une priorité, et qui inspirent d'autres à en faire autant. Les prix des étoiles de la sécurité de Travail sécuritaire NB reconnaissent trois personnes et un organisme qui font preuve de leur engagement par l'action et l'exemple.

*(En anglais, avec interprétation simultanée)*

**Le vendredi 11 octobre, 8 h 15 à 9 h 15**

Pointe Sainte-Anne B-C-D



## SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE ANIMÉE PAR

# ADAM KREEK

## MÉDAILLER D'OR OLYMPIQUE, AVENTURIER ET

## ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL

*(en anglais, avec interprétation simultanée)*



Adam Kreek a remporté une médaille d'or à l'aviron masculin aux Jeux olympiques de 2008 à Beijing. L'athlète canadien voulait cependant relever un défi encore plus grand, soit être le premier à traverser l'Atlantique à la rame, de l'Afrique continentale jusqu'en Amérique du Nord. Malgré des années de préparation, après avoir parcouru plus de 5 000 km en 73 jours, son bateau a chaviré dans le triangle des Bermudes à une distance d'à peine 1 370 km de sa destination.

M. Kreek est un conférencier dynamique et captivant, qui transmet des messages importants sur le leadership à des auditoires partout en Amérique du Nord en s'inspirant du sport olympique, de ses aventures et de son expérience en entrepreneuriat. Ses réflexions sur les grandes réussites et les échecs n'auront pas seulement un effet sur votre vie professionnelle et personnelle, mais elles changeront votre façon de vivre.

**Le jeudi 10 octobre, 9 h 15 à 10 h 15**

Pointe Sainte-Anne B-C-D

## SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE ANIMÉE PAR

# AMANDA LINDHOUT

## AUTEURE À SUCCÈS, ET EXPERTE EN RÉSILIENCE, EN

## SURVIE ET EN ATTITUDE OPTIMALE

*(en anglais, avec interprétation simultanée)*



Amanda Lindhout a été enlevée par un groupe d'hommes masqués et armés quand elle travaillait comme journaliste indépendante en Somalie. Pendant ses 460 jours en captivité, elle n'a pas perdu espoir face à l'adversité inimaginable, et a trouvé des stratégies et la force morale qui l'ont aidée à survivre.

M<sup>me</sup> Lindhout est une conférencière captivante et inoubliable. Son témoignage émouvant et puissant portant sur sa captivité et les difficultés subséquentes d'une vie compliquée par le syndrome de stress post-traumatique vous inspirera à relever des défis avec une nouvelle perspective. M<sup>me</sup> Lindhout vous démontrera comment devenir plus résilient à l'aide de stratégies d'adaptation qui vous permettront de faire face aux défis de la vie.

**Le vendredi 11 octobre, 11 h 00 à 12 h 00**

Pointe Sainte-Anne B-C-D

# HÉBERGEMENT

Remarque : Tous les délégués doivent réserver leur propre chambre. Pour recevoir le tarif spécial, veuillez mentionner que vous participerez à la **Conférence sur la santé et la sécurité de Travail sécuritaire NB** au moment de réserver votre chambre par téléphone.

## Hôtel Crowne Plaza Fredericton – Lord Beaverbrook

1 866 444-1946

659, rue Queen, Fredericton (N.-B.) E3B 1C3

À partir de 159 \$ par nuit

## Delta Hotels by Marriott Fredericton

1 888 236-2427

225, chemin Woodstock, Fredericton (N.-B.) E3B 2H8

À partir de 169 \$ par nuit

## Hilton Garden Inn Fredericton

1 800 774-1500

620, rue Queen, Fredericton (N.-B.) E3B 1C2

À partir de 165 \$ par nuit

# APERÇU DES ATELIERS

## LE JEUDI 10 OCTOBRE

### ATELIERS DU MATIN 10 h 30 à 12 h 00

1. Sécurité des jeunes et nouveaux travailleurs
2. Vibrations affectant les mains et les bras – Que dois-je savoir?
3. Protection de la vie privée en milieu de travail – Droits et obligations des travailleurs et des employeurs *(en français)*
4. Comités mixtes d'hygiène et de sécurité efficaces au travail
5. Notre façon de travailler – Les facteurs scientifiques surprenants qui vous aident à donner votre meilleur au travail *(en anglais, avec interprétation simultanée)*
6. L'alcool, la drogue, la conduite d'un véhicule et d'autres actes qui défient la mort *(en anglais, avec interprétation simultanée)*

### ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI (SECTION 1) 13 h 15 à 14 h 45

7. Lacunes courantes des programmes d'hygiène et de sécurité au travail
8. Conséquences pour la sécurité des travailleurs pendant des situations d'urgence
9. Règlement sur la violence et le harcèlement en milieu de travail *(en français)*
10. Le SIMDUT 2015 est arrivé – Êtes-vous en conformité?
11. Créer un lieu de travail sécuritaire sur le plan psychologique *(en anglais, avec interprétation simultanée)*
12. Table ronde sur le retour au travail rapide et sécuritaire *(en anglais, avec interprétation simultanée)*
13. Le monde en évolution du dépistage des drogues en milieu de travail

### ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI (SECTION 2) 15 h 00 à 16 h 30

14. Règlement sur la violence et le harcèlement en milieu de travail
15. Lieu de travail bruyant? Prévention de la perte d'audition
16. Comités mixtes d'hygiène et de sécurité efficaces au travail *(en français)*
17. Établissement des normes de sécurité canadiennes
18. Décriminalisation de la marijuana – Un an plus tard *(en anglais, avec interprétation simultanée)*
19. Le mythe du fonctionnement multitâche – Comment se concentrer dans un monde distrait *(en anglais, avec interprétation simultanée)*
20. Retour au travail rapide et sécuritaire – Meilleures pratiques

## LE VENDREDI 11 OCTOBRE

### ATELIERS DU MATIN 9 h 30 à 10 h 55

21. Protection de la vie privée en milieu de travail – Droits et obligations des travailleurs et des employeurs
22. Plaintes de harcèlement – Enquêter ou faire de la médiation?
23. Lacunes courantes des programmes d'hygiène et de sécurité au travail *(en français)*
24. Travailler à sa santé – Établissez votre programme de retour au travail avant qu'un accident ne survienne!
25. Assurer la sécurité d'un organisme multiculturel *(en anglais, avec interprétation simultanée)*
26. Leadership en sécurité – Comment l'art de la narration peut avoir un effet sur une culture de santé et de sécurité positive *(en anglais, avec interprétation simultanée)*
27. La silice, plus qu'une simple poussière

Tous les ateliers sont présentés en anglais à moins d'indication contraire.

# DESCRIPTION DES ATELIERS

## 1. Sécurité des jeunes et nouveaux travailleurs

Plus de 1 000 jeunes travailleurs sont blessés au travail chaque année au Nouveau-Brunswick. Les jeunes travailleurs et les nouveaux travailleurs peuvent avoir des besoins particuliers selon leur âge, leur perfectionnement personnel et leur expérience de travail. Les participants apprendront comment protéger les jeunes et nouveaux travailleurs au moyen de formation et de supervision, et pourront partager leur expérience et discuter de points de vue sur les meilleures pratiques de prévention des blessures chez les jeunes travailleurs.

*Jessica MacDonald, coordonnatrice de l'engagement des entreprises et de la communauté, Travail sécuritaire NB*

## 2. Vibrations affectant les mains et les bras – Que dois-je savoir?

Les outils à main tels les scies à chaîne ou les marteaux-piqueurs peuvent être une source de vibrations excessives. L'exposition à ces vibrations peut entraîner des blessures et des maladies telles que le doigt mort causé par les vibrations, le phénomène de Raynaud et le syndrome du canal carpien. Dans les cas extrêmes, ces blessures ou ces maladies peuvent mener à une déficience permanente au niveau des mains et des bras. Cet atelier portera sur les exigences réglementaires relatives aux limites d'exposition quotidiennes et sur les éléments nécessaires à l'élaboration d'un code de directives pratiques pour prévenir les blessures liées aux vibrations.

*Evan Campbell, ingénieur, Conformité et examen des règlements, Travail sécuritaire NB*

## 3. Protection de la vie privée en milieu de travail – Droits et obligations des travailleurs et des employeurs *(en français)*

Cet atelier donnera un aperçu des droits et des obligations des travailleurs et des employeurs en matière de protection de la vie privée en milieu de travail et abordera des sujets comme l'accès aux renseignements médicaux, les mises à l'essai, la surveillance et la vérification. Il se penchera également sur les obligations de Travail sécuritaire NB en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* et la *protection de la vie privée* et de la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* et sur ce que cela signifie quant à la façon de recueillir, d'utiliser et de communiquer les renseignements personnels.

*Anik Cormier, avocate associée, Travail sécuritaire NB*

## 4. Comités mixtes d'hygiène et de sécurité efficaces au travail

Votre comité mixte d'hygiène et de sécurité est-il efficace? Respecte-t-il ses exigences législatives? Cet atelier décrira les éléments qui contribuent à l'efficacité du comité mixte et examinera les plus récentes modifications apportées à la législation. Nous discuterons de ce que ces modifications signifient pour votre comité mixte.

*Caroline Graham, conseillère en éducation, Travail sécuritaire NB*

## Atelier thème

## 5. Notre façon de travailler – Les facteurs scientifiques surprenants qui vous aident à donner votre meilleur au travail *(en anglais, avec interprétation simultanée)*

Nous vivons dans une époque où règnent le désengagement, les distractions et la fatigue, et notre façon de travailler ne semble pas être efficace. Michelle Cederberg présentera des résultats de recherches qui aideront à changer cette situation. Elle expliquera comment nous pouvons mieux travailler en se penchant sur les quatre facteurs de réussite fondés sur la science qui aideront les participants à donner leur meilleur au travail :

- Pourquoi nous travaillons
- Comment nous travaillons
- Notre attitude
- Stratégies de maintien

L'atelier examinera l'interdépendance entre les quatre facteurs de réussite, et ce que vous pouvez faire pour donner votre meilleur au travail et assurer que votre équipe en fasse autant.

*Michelle Cederberg, conférencière, auteure et conseillère, Live Out Loud, Inc.*

## 6. L'alcool, la drogue, la conduite d'un véhicule et d'autres actes qui défient la mort *(en anglais, avec interprétation simultanée)*

Nous sommes tous exposés à des risques, à la maison, au travail et dans nos loisirs. Comment l'alcool, les médicaments, les drogues à usage récréatif, la conception des infrastructures et la culture ont-ils une influence sur notre risque de blessures ou de maladies? Et comment pouvons-nous, en tant que société, réduire ces risques?

*D' Paul Atkinson, médecin-chef, Travail sécuritaire NB*

## 7. Lacunes courantes des programmes d'hygiène et de sécurité au travail

Une bonne culture de sécurité n'est pas le fruit du hasard. Les lieux de travail doivent planifier pour y parvenir. Les programmes d'hygiène et de sécurité sont des plans d'action structurés et mis par écrit qui peuvent aider à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles en déterminant et en maîtrisant les dangers; en définissant les responsabilités; et en réagissant aux situations d'urgence. Le programme a pour objectif d'intégrer l'hygiène et la sécurité à l'ensemble des comportements et des conditions de travail. Des programmes d'hygiène et de sécurité sont exigés en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* pour les lieux de travail du Nouveau-Brunswick ayant 20 travailleurs et plus. Renseignez-vous sur les lacunes de nombreux lieux de travail dans la préparation de leur programme d'hygiène et de sécurité, ainsi que sur les meilleures pratiques pour combler ces lacunes, et pour préparer et maintenir de tels programmes.

*Lisa Waugh, conseillère en santé et en sécurité, Travail sécuritaire NB*

## 8. Conséquences pour la sécurité des travailleurs pendant des situations d'urgence

Pendant des situations d'urgence provinciales et locales à grande échelle, les travailleurs peuvent être exposés à des situations inconnues et souvent difficiles où ils doivent être conscients de risques supplémentaires. Cet atelier abordera diverses situations dangereuses qui surviennent lors de situations d'urgence complexes, et comment un leadership intelligent et une supervision attentive de la sécurité peuvent atténuer leurs effets possibles. L'accent sera mis sur les catastrophes provinciales récentes, plus particulièrement les tempêtes de verglas et les inondations. On discutera également des responsabilités provinciales en cas d'un incident nucléaire.

*Greg MacCallum, directeur, Organisation des mesures d'urgence, ministère de la Sécurité publique, gouvernement du Nouveau-Brunswick*

## 9. Règlement sur la violence et le harcèlement en milieu de travail *(en français)*

De nouvelles mesures législatives sur la violence et le harcèlement en milieu de travail sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> avril. Ces modifications protègent les travailleurs néo-brunswickois d'une plus grande gamme de dangers et exigent que tous les lieux de travail de la province élaborent un code de directives pratiques pour prévenir le harcèlement en milieu de travail. Tous les employeurs néo-brunswickois doivent également effectuer une évaluation du risque de violence et selon certains critères, ils pourraient devoir également élaborer un code de directives pratiques pour prévenir la violence en milieu de travail.

Renseignez-vous sur vos droits et obligations; ce qui définit la violence et le harcèlement; et ce que vous devez savoir pour être en conformité.

*Christien Goguen, conseiller en éducation, Travail sécuritaire NB*

## 10. Le SIMDUT 2015 est arrivé - Êtes-vous en conformité?

Connaissez-vous bien le SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) 2015? Le SIMDUT est en vigueur au Canada depuis plus de 30 ans et, en février 2015, il a été mis à jour pour intégrer le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Renseignez-vous sur les exigences, les outils et les ressources du SIMDUT. Grâce à un dialogue dirigé et à des exercices pratiques, les participants discuteront de questions fréquentes sur le SIMDUT 2015 et obtiendront des conseils pratiques pour la mise en œuvre, y compris la différence entre les exigences en matière d'éducation et de formation.

*Jennifer Dipper, gestionnaire, Services de formation et d'éducation, Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*

## 11. Créer un lieu de travail sécuritaire sur le plan psychologique *(en anglais, avec interprétation simultanée)*

En 2013, l'Association canadienne de normalisation a élaboré la norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail. La University of Fredericton, en collaboration avec Joti Samra, a préparé un certain nombre de cours qui facilitent la résilience des employés et des employeurs et la santé psychologique en milieu de travail. Pour joindre le geste à la parole, la University of Fredericton s'est efforcée d'incorporer un grand nombre des facteurs permettant d'obtenir un milieu de travail psychologiquement sain. Au cours de cet atelier, on discutera des facteurs organisationnels qui contribuent à la santé psychologique et de certains des défis que pose la mise en œuvre de la norme sur la santé psychologique. On abordera certaines des situations qui peuvent se présenter aux collègues et aux gestionnaires qui tentent d'assurer la santé psychologique au travail.

*Sheri McKillop, vice-rectrice aux études, University of Fredericton*

## 12. Table ronde sur le retour au travail rapide et sécuritaire *(en anglais, avec interprétation simultanée)*

Le travail est bon pour la santé physique, mentale et sociale. Il est particulièrement important pour les travailleurs blessés. Le fait de demeurer au travail ou le retour au travail rapide et sécuritaire aide les travailleurs à guérir. Il s'agit d'une partie importante de leur traitement. Le retour au travail rapide et sécuritaire a également de grands avantages pour les lieux de travail de toutes tailles, y compris une productivité accrue, des coûts de formation moins élevés et un nombre réduit de réclamations d'invalidité. Cette table ronde examinera les avantages du retour au travail rapide et sécuritaire; les preuves médicales à l'appui; et les moyens pratiques d'intégrer le retour au travail rapide et sécuritaire à votre organisme.

*Jason Parker, président et conseiller principal en incapacité au travail, Centrix  
Autres membres à communiquer*

## 13. Le monde en évolution du dépistage des drogues en milieu de travail

Cet atelier portera sur l'état actuel des tests de dépistage des drogues au Canada et sur les raisons pour lesquelles il y a un virage fondamental des tests traditionnels à base d'urine vers des technologies perturbatrices d'analyse de la salive. Avec la légalisation de la marijuana, les employeurs font face à des défis plus dynamiques en matière de drogues et d'alcool en milieu de travail. Pour relever ces défis, il faut des stratégies sur plusieurs fronts, comme la mise à l'essai du mécanisme lui-même. Les nouvelles technologies d'analyse de la salive, en particulier les dépistages instantanés sur place, font de plus en plus partie intégrante des mesures d'atténuation des risques liés aux drogues et à l'alcool en milieu de travail.

Renseignez-vous sur le fondement des technologies d'analyse de la salive; sur la façon dont elles sont intégrées aux stratégies et habilitent les entreprises; sur la différence entre la façon dont les employeurs et la police mettent en œuvre les technologies d'analyse de la salive; ainsi que sur les technologies disponibles aujourd'hui.

*Rich Robillard, directeur de gestion, SBL Testing Technologies*

## 14. Règlement sur la violence et le harcèlement en milieu de travail

De nouvelles mesures législatives sur la violence et le harcèlement en milieu de travail sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> avril. Ces modifications protègent les travailleurs néo-brunswickois d'une plus grande gamme de dangers et exigent que tous les lieux de travail de la province élaborent un code de directives pratiques pour prévenir le harcèlement en milieu de travail. Tous les employeurs néo-brunswickois doivent également effectuer une évaluation du risque de violence et selon certains critères, ils pourraient devoir également élaborer un code de directives pratiques pour prévenir la violence en milieu de travail.

Renseignez-vous sur vos droits et obligations; ce qui définit la violence et le harcèlement; et ce que vous devez savoir pour être en conformité.

*Christien Goguen, conseiller en éducation, Travail sécuritaire NB*

## 15. Lieu de travail bruyant? Prévention de la perte d'audition

La blessure permanente subie au travail la plus commune est la perte d'audition due au bruit en milieu de travail. Il n'y a aucune preuve visible d'une perte d'audition due au bruit. Il s'agit d'une blessure qui n'entraîne aucune douleur lorsqu'elle se produit et elle s'aggrave graduellement avec le temps. Souvent, les effets ne sont pas ressentis jusqu'au moment où les dommages sont déjà présents et la blessure est permanente. La bonne nouvelle, c'est que la perte d'audition due au bruit est totalement évitable. Cet atelier donnera un aperçu des effets du bruit et des étapes à suivre pour élaborer un programme efficace de protection de l'ouïe.

*Michael Sharpe, audiologiste, WHAT Ltd. (Workplace Hearing Assessments & Training Ltd.)*

## 16. Comités mixtes d'hygiène et de sécurité efficaces au travail *(en français)*

Votre comité mixte d'hygiène et de sécurité est-il efficace? Respecte-t-il ses exigences législatives? Cet atelier décrira les éléments qui contribuent à l'efficacité du comité mixte et examinera les plus récentes modifications apportées à la législation. Nous discuterons de ce que ces modifications signifient pour votre comité mixte.

*Nicole McLaughlin, conseillère en éducation, Travail sécuritaire NB*

## 17. Établissement des normes de sécurité canadiennes

Le programme des normes sur la sécurité des travailleurs et du public publie des normes relatives à la santé et à la sécurité au travail depuis plus de 70 ans, selon le processus accrédité d'élaboration de normes du Groupe CSA. À l'heure actuelle, il existe plus de 151 normes relatives à la santé et à la sécurité au travail, élaborées par les plus de 1 800 membres experts bénévoles de la CSA (Association canadienne de normalisation). Plus de 70 % de ces normes sont citées dans les règlements partout au Canada et elles ont probablement un effet sur les lieux de travail tous les jours. Renseignez-vous sur le programme de recherche sur les normes du Groupe CSA; les nouvelles normes et les versions en cours d'élaboration; les plans pour l'avenir; et la façon de participer à l'évolution du paysage de la sécurité au Canada!

*Candace Sellar, gestionnaire de programme, normes sur la sécurité des travailleurs et du public, Groupe CSA*

## 18. Décriminalisation de la marijuana - Un an plus tard (en anglais, avec interprétation simultanée)

Cet atelier abordera les leçons tirées en milieu de travail après près d'un an de marijuana légale. Comment les lieux de travail se sont-ils adaptés et quels sont les nouveaux défis qui se sont présentés? Existe-t-il des preuves que la marijuana légale a augmenté le taux d'accidents au travail et ailleurs? Quel sera l'effet des produits comestibles lorsque leur vente sera autorisée?

*Matthew R. Letson, avocat associé, cabinet Lawson Creamer*

### Atelier thème

## 19. Le mythe du fonctionnement multitâche - Comment se concentrer dans un monde distrait (en anglais, avec interprétation simultanée)

Dans cette ère où nous sommes branchés 24 heures sur 24 et où dominent les idéologies du travail sans relâche, l'aptitude à accomplir plusieurs tâches en même temps est devenue en quelque sorte une marque d'honneur. En fait, cette aptitude est souvent considérée comme une compétence professionnelle lors d'entrevues et sur les curriculum vitae.

De nos jours, nous sommes dépassés par toute la technologie, et l'équilibre trop fragile entre le travail et la vie signifie que le fonctionnement multitâche semble être une nécessité plutôt qu'un choix. À vrai dire, le fonctionnement multitâche ne nous rend pas plus productifs. En fait, c'est le contraire qui se produit.

Dans cet atelier, les participants :

- détermineront s'ils vivent en autopilote;
- examineront l'effet du fonctionnement multitâche sur la productivité;
- discuteront de simples stratégies pour être plus attentifs et concentrés quand cela importe le plus.

*Michelle Cederberg, conférencière, auteure et conseillère, Live Out Loud, Inc.*

## 20. Retour au travail rapide et sécuritaire - Meilleures pratiques

Les pratiques de retour au travail ont beaucoup changé au cours des dix dernières années. Alors que les médecins donnaient régulièrement un certificat médical d'arrêt de travail à la première visite d'un patient après une blessure, ils considèrent maintenant le fait de rester au travail et le retour graduel ou modifié comme une partie essentielle du traitement. Les preuves révèlent que le travail est le meilleur remède. Les entreprises s'adaptent aux changements grâce à de la flexibilité et à un soutien accru. Renseignez-vous sur les tendances mondiales en matière de retour au travail qui deviennent de plus en plus la norme, et sur la façon dont votre entreprise peut réaliser un programme de retour au travail modèle.

*Jason Parker, président et conseiller principal en incapacité au travail, Centrix*

## 21. Protection de la vie privée en milieu de travail - Droits et obligations des travailleurs et des employeurs

Cet atelier donnera un aperçu des droits et des obligations des travailleurs et des employeurs en matière de protection de la vie privée en milieu de travail et abordera des sujets comme l'accès aux renseignements médicaux, les mises à l'essai, la surveillance et la vérification. Il se penchera également sur les obligations de Travail sécuritaire NB en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* et de la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* et sur ce que cela signifie quant à la façon de recueillir, d'utiliser et de communiquer les renseignements personnels.

*Margaux Savoie-Connolly, gestionnaire, Bureau d'examen de décisions, Travail sécuritaire NB*

## 22. Plaintes de harcèlement - Enquêter ou faire de la médiation?

Depuis avril 2019, les lois du Nouveau-Brunswick exigent que les employeurs élaborent et mettent en œuvre un code de directives pratiques pour gérer le harcèlement en milieu de travail. Bien qu'il puisse être nécessaire de mener des enquêtes dans certaines situations, il n'est pas nécessaire d'enquêter sur toutes les plaintes de harcèlement. Les enquêtes peuvent avoir d'importantes répercussions négatives à court et à long terme sur le lieu de travail et les relations avec les employés. Les pratiques modernes de gestion des conflits exigent que le code de directives pratiques de l'employeur prévoie une solution de rechange aux enquêtes menées par une tierce partie neutre pour aider les employés à résoudre leurs problèmes.

*Alain Paulin, médiateur agréé, Sphera Facilitation Inc.*

## 23. Lacunes courantes des programmes d'hygiène et de sécurité au travail (en français)

Une bonne culture de sécurité n'est pas le fruit du hasard. Les lieux de travail doivent planifier pour y parvenir. Les programmes d'hygiène et de sécurité sont des plans d'action structurés et mis par écrit qui peuvent aider à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles en déterminant et en maîtrisant les dangers; en définissant les responsabilités; et en réagissant aux situations d'urgence. Le programme a pour objectif d'intégrer l'hygiène et la sécurité à l'ensemble des comportements et des conditions de travail. Des programmes d'hygiène et de sécurité sont exigés en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* pour les lieux de travail du Nouveau-Brunswick ayant 20 travailleurs et plus. Renseignez-vous sur les lacunes de nombreux lieux de travail dans la préparation de leur programme d'hygiène et de sécurité, ainsi que sur les meilleures pratiques pour combler ces lacunes, et pour préparer et maintenir de tels programmes.

*Lisa Waugh, conseillère en santé et en sécurité, Travail sécuritaire NB*

## 24. Travailler à sa santé - Établissez votre programme de retour au travail avant qu'un accident ne survienne!

Pour de nombreux employeurs, les accidents du travail sont rares, et c'est une bonne chose. Toutefois, lorsqu'une blessure survient, il se peut que des employeurs n'aient pas les outils et les connaissances nécessaires pour agir rapidement. Le temps d'intervention est très important à la fois pour le rétablissement du travailleur et la continuité des activités. Le fait d'avoir un programme de retour au travail en place AVANT qu'une blessure ne survienne aidera à éviter l'incertitude et les retards coûteux. Cet atelier aidera aux participants à bien comprendre le programme de retour au travail rapide et sécuritaire, et leur donnera la confiance et les outils nécessaires pour établir leur propre programme au travail.

*Pam Wasson, gestionnaire des ressources, Ergothérapie / Physiothérapie / Évaluation professionnelle, Travail sécuritaire NB*

*Heather Forster, chef d'équipe, ergothérapeutes, Gestion des réclamations, Travail sécuritaire NB*

### Atelier thème

## 25. Assurer la sécurité d'un organisme multiculturel (en anglais, avec interprétation simultanée)

La mauvaise communication interculturelle entraîne souvent des malentendus et de la frustration, même si toutes les personnes touchées ont les meilleures intentions. Dans certains cas, des malentendus peuvent résulter en des quasi-accidents, des accidents et dans des cas extrêmes, des accidents mortels. Au moyen de bons diagrammes, d'anecdotes intelligentes (et humoristiques) et d'une activité expérientielle interactive, on examinera l'effet des différences culturelles sur la sécurité au travail et présentera des solutions pratiques que les participants pourront mettre en œuvre immédiatement dans leurs activités professionnelles quotidiennes.

*Lionel Laroche, président, MultiCultural Business Solutions Inc.*

## 26. Leadership en sécurité - Comment l'art de la narration peut avoir un effet sur une culture de santé et de sécurité positive (en anglais, avec interprétation simultanée)

Qu'ont en commun la NASA, Nike, Microsoft, Motorola, Procter & Gamble et Kimberly-Clark (en plus d'être toutes de grandes entreprises prospères!)? Elles connaissent toutes la valeur de la narration comme outil de leadership. Elles savent comment utiliser la narration pour inspirer; établir une vision; communiquer des messages importants; et définir et façonner la culture de l'entreprise.

Grâce à une communication efficace et à la narration, découvrez comment vous pouvez influencer la culture de la sécurité à votre lieu de travail afin de favoriser de bons comportements et de placer la santé et la sécurité au premier rang des priorités.

*Nancy Boutcher, directrice adjointe, Leadership en sécurité, Travail sécuritaire NB*

## 27. La silice, plus qu'une simple poussière

Cet atelier donnera un aperçu des dangers liés à la poussière de silice cristalline respirable et les modifications apportées aux règlements qui touchent différentes industries au Canada et aux États-Unis. Les participants comprendront mieux les façons de déterminer les niveaux d'exposition à la silice cristalline respirable et de les maîtriser. Nous examinerons la possibilité d'utiliser des solutions techniques, comme des systèmes de réduction de poussières, afin de limiter l'exposition à la silice cristalline respirable chez les personnes qui travaillent avec ou près du ciment.

*Maria Para, ingénieure sur le terrain / gestionnaire de projets - Canada atlantique, Hilti Canada*

Tous les ateliers sont présentés en anglais à moins d'indication contraire.